



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

NOUS SUIVRE



www.bourg-la-reine.fr



VILLE DE
BOURG-LA-REINE

SOMMAIRE

03	Édito
04	Les Élus
06	Organigramme
09	La ville en chiffres
10	Pôle « Administration Générale »
20	Pôle « Aménagement urbain et cadre de vie »
34	Pôle « Familles »
43	Pôle « Santé et Solidarités »
50	Pôle « Culture et Événementiel »
54	Pôle « Ressources Humaines »
56	Pôle « Finances »
60	Service Police municipale
62	Service Communication
64	Nos labels, notre engagement



EDITO

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Ce rapport d'activité est l'occasion de revenir sur une année riche en projets, en réalisations et en actions au service des Réginauburgiennes et Réginauburgiens.

Derrière chacun de ces projets, il y a surtout les agents de la ville : des femmes et des hommes engagés pour le service.

Au quotidien, dans les écoles et les crèches, dans les équipements sportifs et culturels, dans nos espaces publics, auprès des familles, des seniors et des plus fragiles, mais aussi dans les services administratifs, techniques et de proximité, ils font vivre le service public. Notre ambition est claire : offrir aux

habitants un service public de qualité, accessible et répondant à leurs besoins. Cette exigence est d'autant plus forte que Bourg-la-Reine est une ville particulièrement

attentive à la qualité de son cadre de vie et à la qualité des services proposés.

L'année écoulée en témoigne. L'ouverture de la nouvelle école de la Faïencerie, le développement de nos équipements et services dédiés à l'enfance, les nombreuses actions en matière de sport, de culture, de solidarité et de santé, les initiatives en faveur de la transition écologique avec la création de l'îlot des Rosiers, du parc Thieulin, l'amélioration de notre cadre de vie ou encore les actions menées auprès de notre jeunesse que ce soit autour du CJC ou au quartier des Bas-Coquarts sont autant de réalisations qui

contribuent à faire de Bourg-la-Reine une ville dynamique, attractive et solidaire.

Notre ville est aussi une ville vivante. Les nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année, les grands rendez-vous qui rassemblent les habitants et les anniversaires qui ont marqué 2025 notamment les 100 ans de la Villa Saint-Cyr ont contribué à renforcer ce lien qui nous unit.

Bien sûr, le service public n'est jamais figé. Il doit évoluer avec la ville, avec ses habitants et leurs attentes. Il faut donc constamment nous adapter, innover, améliorer nos pratiques et renforcer la coopération entre les services.

Derrière chaque chiffre, chaque projet et chaque réalisation, il y a un engagement collectif.

Ce rapport d'activité permet de mesurer le chemin parcouru, mais aussi de rappeler que derrière chaque chiffre, chaque projet et chaque réalisation, il

y a un engagement collectif.

Je souhaite ainsi remercier chaleureusement l'ensemble des agents municipaux pour leur professionnalisme, leur disponibilité et leur implication au quotidien. C'est grâce à ce travail collectif que notre ville peut répondre aux attentes de ses habitants et continuer à grandir.

Je sais pouvoir compter sur vous, comme les habitants peuvent compter sur les services de la Ville. C'est cette confiance et cet engagement collectif qui nous permettent, chaque jour, de faire vivre pleinement le service public à Bourg-la-Reine.



Patrick DONATH
Maire de Bourg-la-Reine



Marc SONNET
Directeur Général des Services

LES ELUS*

**Bourg-la-Reine,
l'Avenir avec vous**
Majorité

**Se rassembler
pour Bourg-la-Reine**
Opposition

**Bourg-la-Reine,
esprit village**
Opposition

La Ville en partage
Opposition

**Bourg-la-Reine
démocratie participative**
Opposition



Patrick Donath
Maire de Bourg-la-Reine



Isabelle Spiers
1^{ère} Maire adjointe
déléguee à l'Aménage-
ment urbain et au cadre
de vie



**Henry-Pierre
Melone**
2^{ème} Maire adjoint délégué
aux Sports



Maryse Langlais
3^{ème} Maire adjointe
déléguee à l'Éducation et à
la Jeunesse.



Philippe Ancelin
4^{ème} Maire adjoint délégué
à la Culture et au
Patrimoine



Anne Sauvey
5^{ème} Maire adjointe
déléguee à la Ville durable



Joseph El Charib
6^{ème} Maire adjoint délégué
aux Finances



Lise Le Jean
7^{ème} Maire adjointe
déléguee à l'Action sociale,
à la solidarité et à la santé



Cédric Nicolas
8^{ème} Maire adjoint
déléguee aux mobilités, au
numérique et à l'innova-
tion des services au public



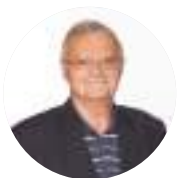
Sylvie Courtois
9^{ème} Maire adjointe
déléguee à la Petite en-
fance, à la Citoyenneté et
à l'État-civil



Serge Kerveillant
10^{ème} Maire adjoint
déléguee aux commerces
et au développement
économique



**Jacqueline
Fernand-Detrie**
Conseillère municipale
déléguee à la vie
associative



Daniel Rupp
Conseiller municipal
déléguee aux marchés



Nicolas Houery
Conseiller municipal
déléguee aux solidarités et
à l'économie sociale
et solidaire



Virginie Barbaut
Conseillère municipale
déléguee à la politique de
logement social



**Christophe
Gelardin**

Conseiller municipal
délégué à la sécurité



**Raymonde
Awono-Mbarga**

Conseillère municipale
déléguée à l'égalité
femmes/hommes, à la
prévention et à la réussite
éducative



Alice Ned

Conseillère municipale
déléguée à l'animation
de la ville



Tristan Legendre

Conseiller municipal
délégué à la ville cyclable



**Fabrice
Borel-Mathurin**

Conseiller municipal
délégué à la démocratie
participative



**Irena
Clisson-Rusek**

Conseillère municipale



Joseph Hayar

Conseiller municipal



Marjorie Corvée

Conseillère municipale



Cécile Andrieux

Conseillère municipale



Mariam Danwily

Conseillère municipale



**Elisabeth
Lefeuvre**

Conseillère municipale



André Del

Conseiller municipal



Marie Broutin

Conseillère municipale



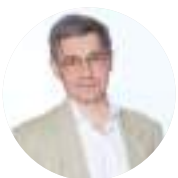
**Marylène
Coeur-Joly**

Conseillère municipale



Florence Maurice

Conseillère municipale



**Christophe
Bonazzi**

Conseiller municipal



Arnaud Hertz

Conseiller municipal



**Jean-Pierre
Lettron**

Conseiller municipal



Jean Lacoïn

Conseiller municipal



Thibault Simonin

Conseiller municipal



ORGANIGRAMME CIRCULAIRE

L'organigramme circulaire permet de représenter une structure organisée autour de deux noyaux centraux que sont le Maire et le Directeur Général des Services.

L'objectif est d'impulser une dynamique de modernisation et un travail en mode projet.







LA VILLE EN CHIFFRES

21 019 habitants à Bourg-la-Reine
(source Insee 2023)

10^e des Villes où s'installer dans *les Hauts-de-Seine Figaro* du 6 décembre 2025

10 % de la superficie de la ville
est dédiée aux espaces verts

+ de 20 équipements culturels et
sportifs incluant Médiathèque,
salle de spectacle, gymnases et Complexe sportif de
haut niveau

60,8 % de familles
(source Insee 2020)

21,5 M d'euros de budget d'investissement
et de travaux en 2024 dont 15,5 M€ de
travaux

80 % de la superficie de la ville
est constituée de quartiers
pavillonnaires, ces espaces de
qualité et de promenade pour tous dont la
préservation est au cœur des priorités

14 000 voyageurs
transitent quotidienne-
ment par la gare RER



Pôle « Administration Générale »

Le pôle Administration générale est composé du service « citoyenneté et population », de la Maison France Services, des Affaires Juridiques et de la Commande Publique, des systèmes d'information, et du service Archives et Patrimoine.

Le service citoyenneté et population est en contact constant avec le public. Il comprend l'accueil principal de la mairie et le service Etat Civil/Affaires Générales/Cimetière. Ainsi ce service a pour mission principale d'accueillir, informer répondre aux besoins des usagers et de les orienter et notamment à travers France Services.

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services administratifs de la vie courante. Le réseau France Services vise à faciliter l'accès à un panier de services de qualité pour les citoyens dans un lieu unique à proximité de chez eux. Les usagers y sont accueillis par des personnes spécifiquement formées et disponibles qui les renseignent et les accompagnent dans la réalisation de leurs démarches.

Le service « archives et patrimoine » a pour objectif de favoriser l'accès au patrimoine et l'histoire de la Ville par des missions de recherches, de diffusion et de sensibilisation auprès d'un large public.

Le service des systèmes d'information a pour mission d'apporter une aide logistique aux différents services municipaux pour faciliter et améliorer leur fonctionnement dans la réalisation de leurs missions. Il offre une assistance personnalisée et garantit la sécurité du système informatique des établissements communaux.

Les missions du service des systèmes d'information concourent à l'évolution et l'entretien des ressources informatiques dans un souci d'amélioration constante de la qualité des services et du développement de l'utilisation des supports informatiques, numériques et audiovisuels. Le service est aussi en charge des équipements informatiques dans les écoles et autres bâtiments publics.

La Direction des affaires juridiques et de la commande publique assure la sécurité juridique de l'action de la Ville par une expertise tant en droit public (droits des concessions, des marchés publics, de la propriété publique, de l'urbanisme, de l'environnement) qu'en droit privé (droits des sociétés et des associations, immobilier, du travail et pénal). Elle apporte conseil et assistance juridiques aux autres Directions et aux élus dans le choix des modes de gestion et le montage de projets complexes, notamment contractuels.

EFFECTIF

- 1 directrice de pôle
- 10 agents pour le service citoyenneté et population
- 4 agents pour la Maison France Services
- 2 agents pour le cimetière

- 5 agents pour les affaires juridiques et commande publique
- 4 agents pour les systèmes d'information
- 1 agent pour les Archives et le Patrimoine

SERVICE CITOYENNETÉ ET POPULATION

Ce service est chargé d'assurer les services régaliens liés :

- à l'état civil des personnes, à l'instruction et à la délivrance des titres d'identité et des attestations d'accueil,
- à la gestion des listes électorales, à la préparation des scrutins, au recensement militaire et à celui de la population ainsi que l'accueil principal de la mairie et la gestion du courrier de la ville.

FAITS MARQUANTS 2025

- Mise à jour des fichiers électoraux
- Recensement de la population
- Absence de la responsable retour juin 2025
- Equipe à effectif complet
- Hausse du traitement des demandes d'état civil (demande d'acte, mentions, livrets de famille)
- Organisation de la Cérémonie de Citoyenneté
- Réorganisation des horaires des agents d'accueil



CHIFFRES CLEFS

- **89** mariages
- **75** PACS
- **145** décès
- **1** naissance sur la Ville de Bourg-la-Reine
- **192** naissances
- **2 983** cartes nationales d'identité remises
- **3 680** passeports remis
- **339** attestations d'accueils
- **6 950** demandes d'actes d'état civil
- **8 575** COMEDEC

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Recensement 2026 de la Population INSEE avec La Poste
- Mise à jour de la liste électorale
- Préparation et organisation des élections municipales
- Organisation de la Cérémonie de Citoyenneté
- Nouvelles reliures des registres d'état civil
- Hausse de la dématérialisation des démarches, demandes d'actes, avis de mentions...
- Hausse du traitement des demandes d'état civil (demande d'acte, mentions, livrets de famille)



CIMETIÈRE

En charge de la gestion du service public funéraire
(gestion, entretien, aménagement du cimetière)

MISSIONS

Assure la gestion administrative du cimetière paysager :

- Ventes de concessions funéraires
- Suivi des entreprises de pompes funèbres
- Reprises de concessions
- Renseignements divers apportés aux familles, entreprises, notaires et forces de l'ordre
- Suivi des convois
- Accueil des familles

Assure la gestion technique du cimetière, en collaboration avec le service « Espaces verts » :

- Entretien courant
- Élagage des arbres

FAITS MARQUANTS 2025

- Installation de l'auvent pour accueillir les familles
- Achat d'un columbarium
- Reprises de 32 concessions
- Installations de 30 cavurnes



CHIFFRES CLEFS

- | | |
|---|--|
| ■ 4 684 concessions (4500 concessions classiques et 180 emplacements de columbarium) | 1 concession gratuite (5 ans) |
| 59 renouvellements de concessions | 24 ventes de cases de columbarium |
| 21 ventes de concessions | 1 vente de cavurne |
| | 129 inhumations |

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Actualisation des tarifs des concessions
- Projet d'installation d'un nouveau columbarium
- Reprises de 22 concessions

FRANCE SERVICES

MISSIONS

La Maison France services de Bourg-la-Reine se définit autour de trois missions :

- L'aide aux démarches administratives numériques
- L'inclusion numérique à travers des rendez-vous individuels, des ateliers numériques
- L'accès au droit et aux droits sociaux, financiers, juridiques (permanences juridiques : conciliateur de justice, avocats, notaire, écrivains publics...) ainsi que l'orientations vers les partenaires

FAITS MARQUANTS 2025

- Organisation du service afin d'offrir une meilleure qualité de services aux usagers
- Réorganisation des journées avec et sans rendez-vous
- Réorganisation de l'accueil pour un meilleur filtrage des usagers
- Porte ouvertes annuelles de France Services avec 3 partenaires nationaux (CAF, CNAV, CPAM)
- Permanence des Finances publiques de Sceaux et de l'Ordre des avocats des Hauts-de-Seine pour la déclaration des revenus 2025
- Immersion des agents de la Sécurité sociale des Hauts-de-Seine sur trois demi-journées à France Services
- Reprise des ateliers numériques en septembre 2025
- Valorisation de France Services Bourg-la-Reine hors les murs : Emmaüs par exemple
- Visite de Mr le Préfet et de Mr le Préfet délégué pour l'égalité des chances



CHIFFRES CLEFS

5 429 : personnes accueillies (démarches administratives)

3 800 : demandes de Réginaburgiens

481 : personnes accompagnées par les conseillers numériques

12 : ateliers numériques organisés

52 : personnes accueillies dans les ateliers

EFFECTIFS

- 1 Responsable
- 2 agents France Services
- 1 conseiller numérique

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Mise en place d'une file d'attente numérique pour fluidifier le parcours usager
- Installation d'une tablette sur support fixe afin de favoriser l'autonomie dans les démarches simples
- Renforcement des ateliers numériques pour développer les compétences numériques des habitants
- Développement de la visibilité du service afin d'être davantage identifié par les Réginaburgiens

Par ailleurs, France Services renforcera ses actions « hors les murs » pour aller à la rencontre des publics les plus éloignés et de garantir un accès aux services sur l'ensemble du territoire.

SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE

MISSIONS

Gestion des archives de la Ville :

- Traitement, classement et élimination des archives des services
- Recherches et communication des archives historiques au public

Valorisation du patrimoine historique de la Ville :

- Conduite de recherches et projets culturels
- Actions de sensibilisation et de diffusion auprès du public
- Programmation, promotion et organisation des Conférences de Bourg-la-Reine, 10/an

FAITS MARQUANTS 2025

- Finalisation et inauguration de la statue « l'Appel » de Mme Lucie Meyer
- Célébration des 100 ans de la Villa Saint-Cyr avec rapprochement de la manifestation « Rencontres d'Art Contemporain » des « Journées Européennes du Patrimoine »
- Achèvement des travaux d'adjonction sur l'orgue de la commune



CHIFFRES CLEFS

- **240** visiteurs pour la collection Dalpayrat (ouverture 1x/mois)
- **1 931** personnes pour les Journées du Patrimoine/ Rencontres Art Contemporain
- **597** auditeurs aux conférences de Bourg-la-Reine
- **9 284** boîtes d'archives conservées
- **42** recherches historiques réalisées pour le public

OBJECTIFS 2025

- Poursuivre l'élargissement des thématiques et du public des Conférences de Bourg-la-Reine
- Lier les thématiques des Journées du Patrimoine et des Rencontres d'Art Contemporain
- Poursuivre la mise en cohésion des thèmes de la saison culturelles et plus généralement des actions de la ville avec les ressources d'archives et patrimoniales

SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION

Le service assure des missions essentielles pour les agents de la ville

- Gestion des Systèmes d'Informations en maintenant le fonctionnement, la cohérence et la sécurité des matériels et des logiciels en informatique et en téléphonie
- Gestion de la sécurité du système d'informations et gestion des sauvegardes
- Collaboration avec les différents services pour le suivi des projets de la Ville mais aussi pour proposer des axes d'amélioration, de développement des outils, des investissements
- Gestion des achats et installations matériels et logiciels pour l'ensemble des services et des écoles
- Assistance des utilisateurs à l'utilisation des outils (formation, dépannage de premier niveau, relais avec les prestataires)





FAITS MARQUANTS 2025

- Ouverture du groupe scolaire Faïencerie et intégration des équipements numériques de l'école
- Mise en place d'un logiciel pour la gestion du patrimoine privé de la Ville et des Droits de Voirie
- Mise en ligne sécurisée de la photothèque de la Ville à destination des agents
- Mise en hébergement du logiciel de gestion de la Police Municipale, dernier à être installé sur les serveurs de la Ville
- Reprise des accueils téléphoniques (messages, circuits) pour l'Accueil et le service Citoyenneté
- Étude concernant le changement du logiciel des Ressources Humaines
- Mise en place d'un logiciel de gestion des recrutements
- Étude pour la mise en place d'un suivi de la masse salariale
- Mise en place d'un logiciel de gestion des contacts



CHIFFRES CLEFS

- **1 632** interventions résolues par le service
- **262** ordinateurs
- **20** imprimantes
- **58** TNI/ENI
- **166** tablettes
- **190** lignes mobiles
- **28** lignes fixes
- **58** applications et logiciels



« Ville Internet - 4@ » (depuis 2023 maintenu en 2025) : label délivré aux collectivités qui inscrivent une politique internet numérique dans leur mission de service public

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Sensibilisation à l'utilisation de l'IA, mise en place d'une charte et d'ateliers pratiques.
- Déploiement des nouveaux photocopieurs
- Changement de fournisseur pour les accès Internet des divers bâtiments de la Ville
- Déploiement du nouveau logiciel de gestion des Ressources Humaines
- Réflexion sur le site Internet et la plateforme collaborative (évolution, changement, nouvelles fonctionnalités)
- Déploiement de services Wifi Public pour trois bâtiments de la Ville
- Réflexion autour de la simplification des démarches citoyennes en collaboration avec le service Citoyenneté
- Poursuite de la dématérialisation des commandes

SERVICE « AFFAIRES JURIDIQUES »

MISSIONS

- Assurer le bon déroulement des séances du Conseil municipal et du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Conseiller les services en apportant une expertise juridique dans l'élaboration de leurs projets
- Relire les actes juridiques en lien avec les services de la Ville
- Assurer la veille juridique
- Gérer les précontentieux et contentieux
- Transmettre les actes administratifs au contrôle de légalité
- Assurer la mise en œuvre et le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD)
- Suivi des contrats d'assurance (dommage aux biens, responsabilité civile et flotte automobile)

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- Mise en place d'une démarche de prévention afin d'assurer le respect des règles en période préélectorale
- Refonte des modèles d'arrêtés, de décisions et de délibérations
- Poursuite des actions d'aide à la rédaction des actes juridiques auprès des services de la Ville par la mise en place de dossiers de suivi pour des projets particuliers et des directions demandeuses
- Expérimentation d'une nouvelle procédure pour préparer le Conseil municipal



CHIFFRES ET INDICATEURS CLEFS

- **5** conseils municipaux / 5 conseils d'administration du CCAS
- **340** actes adoptés par le CCAS et la Ville de Bourg-la-Reine
- **112** délibérations du Conseil municipal adoptées
- **30** délibérations du Conseil d'administrations du CCAS
- **31** arrêtés du Maire
- **104** décisions du Maire
- **63** décisions du président ou de la Vice-Présidente du CCAS

PERSPECTIVES ET OBJECTIFS POUR 2026

- Installation de la nouvelle mandature (élection du maire et des adjoints, désignation des représentants du Conseil dans les organismes extérieurs et commissions obligatoires, proposition de règlement intérieur)
- Installation du nouveau Conseil d'administration du CCAS (désignation des représentants du Conseil dans les organismes extérieurs et commissions obligatoires, proposition de règlement intérieur)
- Centralisation des dépenses d'avocats afin d'envisager le meilleur montage contractuel pour la commande de ce type de prestation
- Mise en place d'actions de prévention pour la réduction de la sinistralité de la Ville
- Assurer une sensibilisation aux enjeux de la protection des données auprès des services de la Ville

SERVICE « COMMANDE PUBLIQUE ET ACHATS »

MISSIONS

COMMANDE PUBLIQUE

- Elaboration et sécurisation juridique des contrats de la commande publique (marchés publics, concessions de service public) de la Ville et du CCAS
- Conseils et accompagnement auprès des directions et services dans la passation et l'exécution des contrats de la commande publique
- Développement de la politique achat de la collectivité et contribution à la performance des achats sur le plan économique, juridique et environnemental
- Gestion des précontentieux et contentieux éventuels liés à la commande publique

ACHATS

- Gestion globale du processus achats lié à la commande publique, qui vise à satisfaire les besoins d'achats exprimés par les différents services demandeurs
- Recensement et évaluation des besoins des services prescripteurs (aide au sourcing, benchmarking, notamment)
- Conseils et appui des services demandeurs en matière d'achats
- Accompagnement et mise en place de clauses sociales et de développement durable dans les contrats de la commande publique
- Négociations avec les opérateurs économiques pour toute procédure le permettant

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- Lancement de deux consultations via des accords-cadres à marchés subséquents multi-attributaires visant une logique de simplification et d'optimisation du processus achats en matière notamment de travaux d'entretien des bâtiments et infrastructures, ainsi que pour des prestations intellectuelles liées aux bâtiments
- Conseils renforcés en matière de mutualisation des achats
- Poursuite de la démarche de verdissement des achats en incluant dans les cahiers des charges, des conditions d'exécution et/ou des clauses d'engagements en matière de développement durable, ainsi que la formalisation de critères de performance en matière environnementale et sociale dans les règlements de consultation



CHIFFRES ET INDICATEURS CLEFS

- **54 453,10 €** d'économies réalisées
- **83** consultations traitées

- **164** contrats en cours
- **8** procédures formalisées lancées

PERSPECTIVES ET OBJECTIFS POUR 2026

- Mise en place de la nomenclature achats en janvier
- Mise en œuvre des accords-cadres à marchés subséquents concernant les besoins courants pour les bâtiments de la ville en matière de travaux et de prestations intellectuelles
- Poursuite de l'identification des procédures à lancer du fait de la mise en place de la nomenclature achat
- Optimiser les achats de la Ville en termes de procédures, mutualisation
- Poursuivre l'élaboration de processus internes (guide en matière d'achats sous les seuils de dispense, règlement intérieur de la CAO) afin d'accompagner les services de la définition du besoin au premier euro dépensé
- Poursuivre et accentuer les efforts de la Collectivité en matière d'achats écologiquement et socialement responsables notamment dans le cadre du recensement annuel des achats de fournitures issues du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées dans le cadre de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGECL)

Pôle « Aménagement urbain et cadre de vie »

Le pôle « Aménagement et cadre de vie » assure à la fois l'entretien, la sécurité ; l'occupation et la libre circulation dans les espaces publics, veille à la pérennité du patrimoine bâti existant, participe à la réalisation des ouvrages neufs ou à réhabiliter, l'ensemble dans un souci de gestion durable et environnementale. Ce pôle assure la qualité de l'accueil et du confort de l'espace public et des bâtiments de la ville et plus globalement du cadre de vie.

Le pôle participe également aux côtés de la Municipalité, aux projets d'aménagement et développement et en assure sa mise en œuvre.

IL REGROUPE LES SERVICES SUIVANTS

- Le service « Urbanisme » et « Patrimoine »
- Le service « Bâtiments »
- Le service « Espace public »
- Le service « Administratif »
- Le Centre technique municipal
- Le service « Développement économique »
- Le service « Développement durable »

OBJECTIFS

- Améliorer le cadre de vie
- Développer et préserver le patrimoine bâti
- Poursuivre la transformation urbaine de la ville
- S'engager sur une ville durable
- Coordonner les politiques urbaines, économiques et sociales afin de lutter contre les fractures territoriales

EFFECTIF

- 63 agents





Ce pôle assure la

Qualité du cadre de vie

dans sa globalité : espace public,
bâtiments de la Ville, commerces,
circulation, déchets, etc.

SERVICE ADMINISTRATIF

Le service Administratif assure un accompagnement transversal auprès de l'ensemble des services du pôle.

À ce titre, il est chargé de :

- gérer la relation aux usagers (accueil, traitement des demandes, rédaction des réponses aux réclamations, etc.)
- piloter la gestion administrative et financière des occupations du domaine public ainsi que la perception des redevances associées
- assurer la passation et le suivi des marchés publics, sur les plans juridique et financier

- gérer la préparation budgétaire et le suivi de l'exécution des crédits du pôle
- apporter une assistance administrative et juridique aux services opérationnels
- suivre les contentieux et dossiers sensibles
- rédiger et suivre les conventions conclues avec les partenaires institutionnels (La Métropole, le Département, VSGP, Île-de-France Mobilités, RATP, Orange...)
- assurer la communication interne et externe du pôle

FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2025

1. Renforcement de la proximité avec les habitants

- Participation active à la cellule de proximité pilotée par le Cabinet du Maire, permettant un suivi renforcé des demandes et réclamations des habitants et une amélioration des délais de réponse

2. Gestion du domaine public

- Etude relative au déploiement d'une application de stationnement intelligent facilitant l'identification des places disponibles (PMR, parkings souterrains, etc.).
- Accompagnement administratif et juridique du déploiement du service d'autopartage en boucle sur le territoire communal

3. Marchés publics et opérations structurantes

- Campus de l'Enfant et parc de la

Faïencerie : poursuite du suivi juridique et financier du marché de conception-réalisation ainsi que des contrats associés

- Projet de reconstruction de la crèche Hoffmann : études préalables et de programmation

- Marché aux comestibles : attribution du marché de gestion

- Conclusion d'un avenant à la concession de stationnement (travaux de sécurisation du parking du centre-ville, évolution du périmètre du stationnement payant)

4. Communication et information des habitants

- Développement d'une signalétique renforcée sur l'espace public et création de pictogrammes accompagnant les arrêts municipaux

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

Domaine public et mobilités

- Renouvellement des conventions d'accès et d'utilisation de l'éco-station de bus avec les nouveaux opérateurs de transport désignés par Île-de-France Mobilités

Espace public

- Radars sonores pédagogiques : accompagnement juridique de la mise en œuvre
- Gestion des aires de livraison : suivi de l'expérimentation relative à l'utilisation de l'intelligence artificielle

Marchés publics

- Lancement du marché d'entretien des espaces verts
- Végétalisation et désimperméabilisation des cours des écoles Fontaine Grelot et

République : conduite des procédures de passation

- Future crèche Hoffmann : lancement des marchés d'études et du marché de conception-réalisation

- Agoreine : passation du marché de rénovation suite à l'incendie

- Marché aux comestibles : lancement des études préalables à la rénovation

Communication et information des habitants

- Développer la communication autour des missions des services municipaux pour permettre à la population de mieux les appréhender (mise en valeur des agents des espaces verts, etc)

SERVICE BÂTIMENTS

Le service Bâtiments est chargé d'assurer un accès aux bâtiments publics dans les meilleures conditions de qualité et de sécurité. Il contribue à préserver et entretenir les bâtiments municipaux. Le service participe également à la mise en œuvre des opérations de reconstruction et de réhabilitation, à garantir la mise en conformité (PMR, réglementation sécurité incendie), à réaliser des travaux d'entretien et à effectuer des travaux d'aménagement dans les locaux.

FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2025

- Réalisation des travaux de construction du groupe scolaire de la Faiencerie (Groupe scolaire, gymnase & salle polyvalente, cours d'école & parvis). Déménagement des élèves pendant l'année scolaire et démolition de l'ancienne école
- Réalisation des études nécessaires au projet de la crèche Hoffmann (diagnostics structure, sol, phytosanitaires, ...)
- Déploiement de sondes permettant d'avoir des remontées d'informations à distance sur la température dans les bâtiments communaux (écoles, crèches, bâtiments administratifs, ...)
- Réfection et rafraîchissement de divers espaces dans les crèches, écoles et logements du patrimoine de la ville.
- Renouvellement de la centrale incendie des Colonnes
- Travaux de rafraîchissement du gymnase Carnot (peinture et remplacement des menuiseries)
- Remise en état de l'Agoreine à la suite de l'incendie passage du marché
- Diagnostics qualité de l'air dans l'ensemble des écoles et crèches
- Etudes préalables à l'aménagement des nouveaux locaux du service des Affaires Scolaires



CHIFFRES CLEFS

- **9** commissions communales de sécurité (avec avis favorable)

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Fin des travaux de construction du groupe scolaire de la Faiencerie avec l'aménagement du parc
- Pré-études et diagnostics énergétiques en vue de la rénovation climatique des écoles
- Pré-études et diagnostics en vue de la rénovation de la halle du marché
- Mise en œuvre d'actions permettant de limiter la chaleur dans les écoles : films, stores, climatisation d'espaces refuge et brasseurs d'air dans les écoles Fontaine Grelot, Pierre Loti, Bas-Coquarts et République
- Travaux d'aménagement des nouveaux locaux du service des Affaires Scolaires
- Etudes d'aménagement et d'ouverture de façade permettant l'installation de commerces au RDC de la mairie annexe
- Etudes d'aménagement et d'ouverture de façade permettant l'installation de commerces au RDC au 5 place Condorcet
- Travaux de renforcement structurel sous le passage du marché suite à l'incendie de l'Agoreine.



CHIFFRES ET INDICATEURS CLEFS

- **350** arrêtés
- **66** permissions de voirie
- **108** autorisations de déménagement délivrées
- **348** réclamations riverains traitées

SERVICE ESPACE PUBLIC

Le service espace public a pour mission de :

- Faire réaliser par des entreprises extérieures ou la régie du centre technique municipal des travaux d'aménagement ou d'entretien de voirie ou d'éclairage public.
- Proposer, concevoir et faire réaliser des projets de restructuration, de rénovation, et d'aménagement sur l'espace public et les squares
- Renforcer les aménagements pour favoriser les mobilités douces : pistes

et bandes cyclables, aménagements de trottoirs larges et confortables, implantation de bancs et fauteuils pour améliorer le cadre de vie

- Assurer le pilotage des contrats d'entretien de l'espace public : bail voirie, marché global de performance éclairage public, illuminations etc.
- Assurer la gestion réglementaire et la surveillance des occupations du domaine public : chantiers immobiliers, travaux concessionnaires, terrasses restaurants, événementiel...

FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2025

La compétence voirie et éclairage public a été transférée depuis le 1^{er} avril 2023 au territoire Vallée Sud Grand Paris

- Aménagement de la place Condorcet : début des travaux (déplacement de l'arrêt de bus en amont de la place, terrassement, galeries des fontaines, démarrage des travaux de revêtements).
- Rue des Bruyères : fin des travaux d'assainissement et de requalification des voiries
- Rue des Peupliers : fin des travaux de rénovation de l'éclairage public et de l'enfouissement des derniers réseaux aériens de la ville : rue des Bas-Coquarts, rue Rapon, allée Gabrielle d'Estrée, rue des Peupliers
- Rénovation des réseaux de gaz sur le quartier nord-est
- Rénovation du réseau d'eau potable sur la rue de Fontenay



CHIFFRES CLEFS

- **4 044 m²** de voirie rénovés
- **393 m²** de voirie désimperméabilisée (hors espaces verts)
- **493 mètres linéaires** de pistes cyclables créées

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Aménagements : de la place Condorcet : fin des travaux d'aménagement et de végétalisation, démarrage des fontaines et de la brumisation
- Aménagement du boulevard Carnot : prolongement des travaux de la place Condorcet jusqu'à la rue Le Bouvier
- Rue Jean-Roger Thorelle : études, concertation avec les riverains en vue du réaménagement de la rue
- En partenariat avec le département des Hauts-de-Seine :
 - Etudes de requalification de l'avenue du Général-Leclerc entre la place de la Résistance et la limite Nord de la ville.
 - Etudes de modification des aménagements cyclables de la rue de Fontenay entre la rue Thillois et l'intersection avec l'avenue de Montrouge.
 - Etude de requalification du carrefour RD74/RD77



- Travaux d'enfouissement des réseaux aériens de la Villa Maurice par la Ville de l'Hay-Les-Roses
- Rénovation des réseaux de gaz sur la rue de Lisieux, l'avenue du Général-Leclerc, l'avenue du Petit Chambord et la rue Hoffmann.
- Travaux de réhabilitation de la voie ferrée du RER en vue d'accueillir les nouvelles rames du RER B
- Stationnement résidentiel : extension du stationnement résidentiel du boulevard du Maréchal- Joffre entre la rue de Fontenay et la place de la Résistance, la rue des Bas-Coquarts, l'avenue de Montrouge, la rue Carrière Marlé et l'avenue Evariste Galois entre l'avenue de la République et la rue Hoffmann
- Radars sonores pédagogiques : mise en œuvre pour expérimentation en partenariat avec la Métropole du Grand Paris
- Gestion des aires de livraison : mise en œuvre pour expérimentation en partenariat avec la Métropole du Grand Paris



CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (CTM)

Le Centre technique municipal (CTM) assure en régie, l'entretien de la voirie, des espaces verts, du patrimoine bâti de la ville, la maintenance des véhicules municipaux, les sorties en car des élèves, l'achat, le stockage et la distribution de fournitures de matériels indispensables à l'ensemble des travaux effectués, le montage des manifestations et événements organisés par la ville.

Le Centre Technique pilote également :

- le marché de nettoyage du domaine public
- le contrat d'entretien des aires de jeux
- le marché d'entretien du patrimoine arboré

Le CTM assure aussi la coordination avec les autres collectivités :

- la gestion de la collecte des déchets et notamment des encombrants avec le territoire VSGP

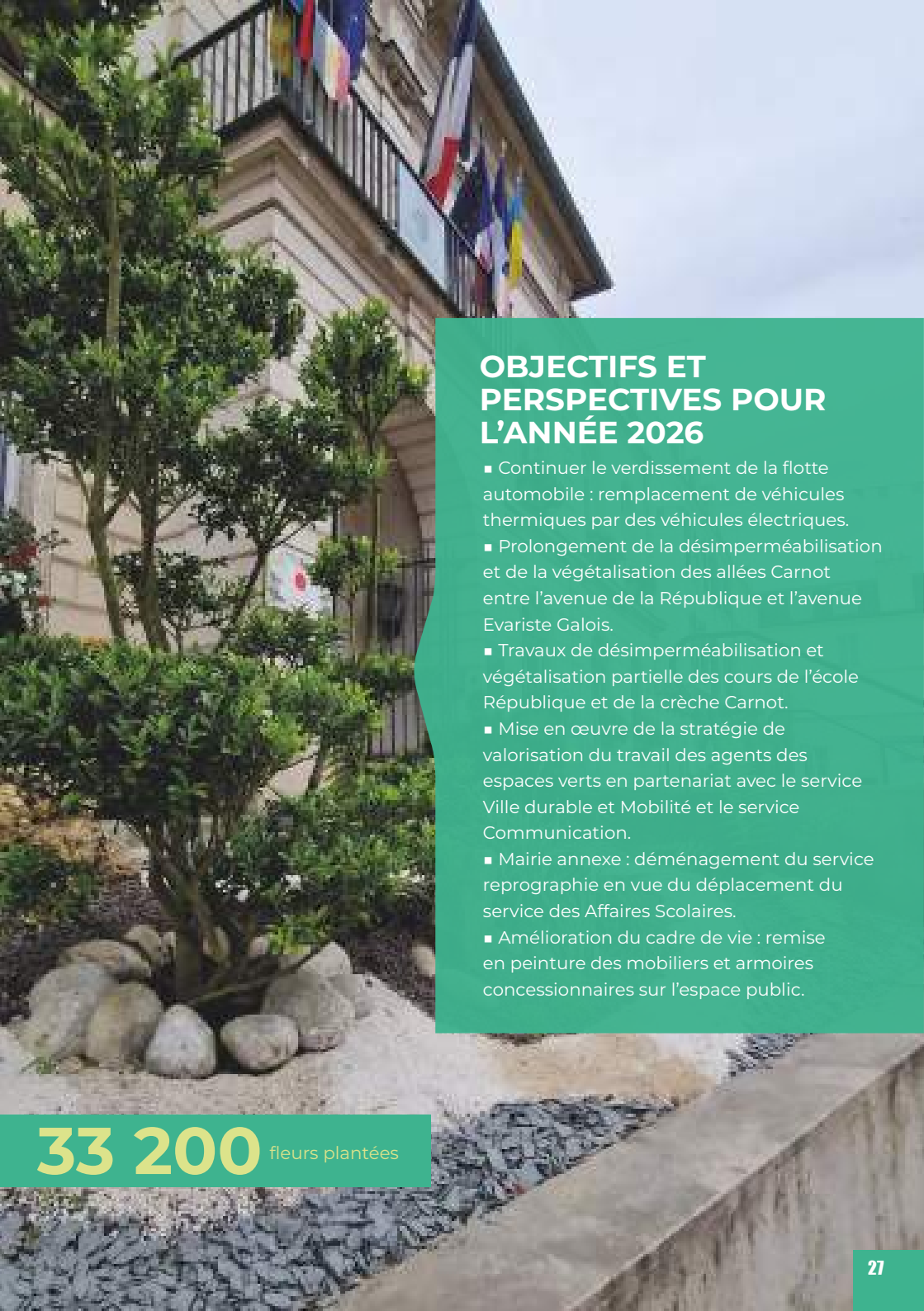


CHIFFRES CLEFS

- **33 200** fleurs plantées
- **52** arbres plantés
- **2077** interventions régie bâtiments
- **467** interventions régie espace public
- **807** interventions régie espaces verts
- **860** interventions régie équipe générale
- **4** chantiers réalisés par la régie bâtiments (hors entretien)
- **552** rotations de cars
- **47** véhicules gérés par le garage

FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2025

- Végétalisation de la rue Auguste Demmler suite aux travaux de requalification de voirie
- Transformation des espaces verts attenants à l'école Pierre Loti et au gymnase des Bas-Coquarts en une micro-forêt urbaine
- Organisation d'ateliers de plantation et d'animation Salon Vert Avril.
- Déménagement du mobilier du groupe scolaire Etienne Thieulin - La Faïencerie vers le futur Campus de l'enfant de l'Écoquartier Faïencerie
- Amélioration du cadre de vie : remise en peinture des mobiliers et armoires concessionnaires sur l'espace public



OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Continuer le verdissement de la flotte automobile : remplacement de véhicules thermiques par des véhicules électriques.
- Prolongement de la désimperméabilisation et de la végétalisation des allées Carnot entre l'avenue de la République et l'avenue Evariste Galois.
- Travaux de désimperméabilisation et végétalisation partielle des cours de l'école République et de la crèche Carnot.
- Mise en œuvre de la stratégie de valorisation du travail des agents des espaces verts en partenariat avec le service Ville durable et Mobilité et le service Communication.
- Mairie annexe : déménagement du service reprographie en vue du déplacement du service des Affaires Scolaires.
- Amélioration du cadre de vie : remise en peinture des mobiliers et armoires concessionnaires sur l'espace public.

33 200 fleurs plantées

SERVICE URBANISME

Le service Urbanisme a pour mission d'assister la municipalité dans la définition de la politique d'urbanisme de la commune et sa mise en œuvre, notamment :

- La planification et la prospective urbaine (participation à l'élaboration du plan local d'urbanisme- PLUi, études urbaines et programmations d'équipements)
- L'accompagnement des projets urbains en partenariat avec le territoire VSGP
- L'instruction : délivrance des autorisations d'urbanisme, sécurisation juridique
- L'action foncière : acquisitions et cessions

Il a également pour mission d'assister la municipalité dans la politique de l'habitat et sa mise en œuvre, notamment :

- Le suivi de la politique de l'habitat de la Ville, répartition et diversification de l'offre : accession libre, accession sociale, logement social, hébergement, logement étudiant
- Le suivi du respect des objectifs de production de logements sociaux (contrat de mixité sociale)

FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2025

Projet Faïencerie :

- Cession du foncier au bénéfice de COGEDIM le 19 décembre 2025
- Projet de la crèche Hoffmann :
Elaboration des scénarii d'évolution de la crèche

Habitat/logements :

- Accompagnement des projets privés, relations avec la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) pour soutenir le financement.

PLUI :

- accompagnement de la modification simplifiée
- Projet d'accueil activité des loisirs urbains 66, boulevard du Maréchal-Joffre (RDC)
- Délibérations en conseil municipal pour modifier l'état Descriptif de Division en Volumes (EDDV), réduire les baux à construction SEM et Hauts-de-Seine Habitat, signature du bail commercial avec le porteur de projet, instruction du permis de construire.





CHIFFRES ET INDICATEURS CLEFS

- 18 permis de construire (PC) instruits (8 PC* et 10 PC modificatifs)
- 128 déclarations préalables instruites
- 342 certificats d'urbanisme
- 104 Déclarations d'Intention d' Aliéner étudiées

**Réduction importante du nombre due à la crise immobilière et la raréfaction des parcelles disponibles dans le pavillonnaire.*

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

Mission architecte conseil :

- Lancement du plan guide Joffre/Leclerc afin de définir les grandes orientations de développement urbain sur ce périmètre
- Projet rénovation halle de marché : Mission de géomètre, fiche de lot sur le marché et ses abords par l'architecte conseil, désignation d'un programmiste puis élaboration du programme

COGEDIM :

- Suivi du lancement de la construction des logements dans le nouvel éco-quartier Faïencerie

Projet de la crèche Hoffmann :

- Approbation du scénario final et du programme et lancement des marchés pour sa réalisation

Habitat/logements :

- Atteinte des objectifs de logements sociaux sur la période triennale 2022-2025,
- Elaboration du nouveau Contrat de Mixité Sociale (CMS) 2026-2028
- Relations avec la DRIHL pour soutenir le financement du Logement Locatif Social.



SERVICE VILLE DURABLE ET MOBILITÉ

MISSIONS

- Piloter et mettre en œuvre la démarche de développement durable à l'échelle de la Ville dans le respect des orientations définies par le maire et son équipe
- Assurer la sensibilisation des Réginaburgiens à la transition écologique en organisant des événements
- Assurer un appui transversal aux services afin qu'ils intègrent la transition écologique dans la mise en œuvre de leurs projets

FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2025

- Travaux de création de l'îlot forestier de la rue des Rosiers, inauguration et ouverture au public (lauréat du prix « Hauts-de-Seine 2030 » dans la catégorie adaptation)
- Lancement de la conception de la cour oasis de l'école Fontaine Grelot en concertation avec ses usagers
- Lancement du partenariat avec l'Agence Parisienne du Climat pour la mise en œuvre d'ateliers relatifs à l'adaptation au changement climatique, à destination des agents et des élus de la commune
- Mise en œuvre d'un partenariat avec l'ARS pour l'expérimentation de l'application participative « Zzzapp » afin de lutter contre la prolifération du moustique tigre
- Poursuite du déploiement du dispositif « Savoir Rouler à Vélo » dans une classe de l'école Pierre Loti.
- Organisation des principaux événements autour du Développement Durable et de la Mobilité : salon VertAvril, Forum de la rénovation énergétique, Festival des sociétés en transition(s), semaine de la Mobilité, Mai à vélo, nettoyage citoyen
- Renouvellement de la reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature (2025-2028)
- Formation d'agents en interne pour lutter contre la prolifération du moustique tigre
- Délibération communale pour la création d'une station Vélib' rue le Bouvier



CHIFFRES CLEFS

- **6 022** participants au salon vert Avril
- **281** entrées au festival Sociétés et Transitions
- **478** participants au salon des artisans dans le cadre du forum de la rénovation énergétique
- **59,804** tonnes de textiles collectés
- **98** abris à chauves-souris distribués
- **18** bornes de recharges pour véhicules électriques
- **151** places de vélo à la consigne Véligo
- **75** emplacements Velib disponibles dans les 3 stations
- **4** places d'auto-partage
- **456** utilisations du service d'autopartage



OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Participation aux études sur la transformation de la cour de l'école Fontaine Grelot en cour oasis
- Participation aux études sur la désimperméabilisation et végétalisation partielle des cours de l'école République et de la crèche Carnot
- Participation aux études sur le prolongement de la désimperméabilisation et de la végétalisation du boulevard Carnot entre l'avenue de la République et l'avenue Evariste Galois
- Réalisation d'une étude relative à la déconnexion des eaux pluviales de l'espace public et des bâtiments communaux
- Lancement de la seconde partie de l'Atlas de la Biodiversité.
- Participation à la mise en œuvre du plan canicule en partenariat avec l'Agence Parisienne du Climat
- Ouverture d'un nouveau jardin partagé dans le parc de la Faïencerie.
- Ouverture d'un caniparc rue Charpentier
- Mise en œuvre de la stratégie de valorisation du travail des agents des espaces verts
- Mise en place d'une subvention à destination des habitants pour la suppression des nids de frelons asiatiques
- Reconduction du partenariat avec l'ARS pour l'expérimentation de l'application participative « Zzzapp »
- Attribution de la subvention au lauréat de l'appel à projets ESS.
- Ouverture de la station Vélib de la rue Le Bouvier
- Poursuite du déploiement du dispositif « Savoir Rouler à Vélo » dans quatre classes de la ville
- Déploiement d'une offre de vélo en libre-service
- Déploiement de la Maison du Vélo Mobile avec Île-de-France Mobilité
- Réflexion et recherche de solutions visant à l'amélioration de la trame noire de la commune
- Mise en œuvre de la collecte des textiles à la demande avec Vallée Sud – Grand Paris





3 000 à 4 000 personnes fréquentent le marché, l'un des plus attrayants d'île-de-France selon *Le Monde*

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service « développement économique » a pour mission de :

- Promouvoir, valoriser et animer le tissu commercial existant, en lien avec l'association de commerçants
- Suivre le tissu commercial et anticiper ses mutations via notamment le e-commerce
- Prospector, accueillir et promouvoir les projets d'implantation de commerces, démarcher les enseignes
- Piloter, suivre et contrôler la délégation de service public du marché aux comestibles, en lien avec le délégataire

FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2025

- Réalisation du cahier des charges du nouveau mode de gestion du marché aux comestibles
- Réalisation d'un avenant au contrat de Délégation de Service Public (DSP) relative à l'exploitation, la gestion et l'entretien du marché aux comestibles afin de régulariser l'économie générale du marché dans le cadre des investissements du délégataire non réalisés
- Prémption d'un fonds de commerce situé au 94 av. du Général-Leclerc et suivi de la prémption des murs du local pour une rétrocession à la foncière Centres-Villes Vivants
- Déploiement des actions de dynamisation du commerce de proximité dans le cadre du dispositif « Centres-Villes Vivants » de la Métropole du Grand Paris (prémption du fonds de commerce du 94 av. du Général-Leclerc, création d'un observatoire commerce, aide aux loyers du locataire du 83 bis, avenue du Général-Leclerc)
- Organisation d'animations en lien avec la nouvelle association de commerçants et soutien logistique.



CHIFFRES CLEFS

- **1 600** entreprises recensées
- **240** cellules commerciales occupées
- **15** cellules commerciales au village artisanal
- **2,92 %** taux de vacance des locaux commerciaux (taux Ile de France : 7,9%)
- **72** commerçants abonnés au marché
- **17** commerçants volants au marché
- **3000 à 4000** personnes fréquentent le marché par jour de marché

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Gestion du marché aux comestibles : désignation et accompagnement du prestataire (mise à jour des linéaires des étals de marché, suivi des animations, de la mise en place de la régie recettes et simplification de la grille tarifaire des droits de place)
- Procédure de rétrocession d'un bail commercial et d'un fonds de commerce suite à leurs préemptions
- Soutien logistique à l'association des commerçants dans l'organisation des animations
- Projet de rénovation de la halle et de ses abords : participation aux premières études
- Poursuite du déploiement des actions Centres-Villes Vivants
- Installation de nouveaux commerces place Condorcet

Pôle « Familles »

Le pôle « familles » rassemble l'ensemble des politiques publiques liées à l'enfance, la petite enfance, la restauration scolaire, l'entretien des locaux, le sport et la jeunesse.

La ville de Bourg-la-Reine a comme priorité la réussite des enfants réginauburgiens en accompagnant toutes les phases de l'épanouissement de l'enfant : de la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte.

OBJECTIFS

- Perpétuer l'excellence de nos écoles et des accueils de loisirs
- Accompagner les familles afin qu'elles puissent concilier vie professionnelle et vie personnelle ;
- Promouvoir l'épanouissement et la réussite éducative de tous.

LE PÔLE EST COMPOSÉ DE CINQ SERVICES

- **Le service petite Enfance**
- **Le service Enfance (scolaire, périscolaire et guichet d'accueil des familles)**
- **Le service Hygiène et restauration**
- **Le service Jeunesse**
- **Le service Sports**

EFFECTIF

- **252 agents**



SERVICE PETITE ENFANCE

Le service Petite Enfance a pour mission de mettre en œuvre la politique municipale d'accueil des enfants de 0 à 3 ans et d'accompagner les familles dans leurs besoins en matière de modes de garde. Il coordonne les structures municipales d'accueil collectif et familial, le Relais Petite Enfance (RPE), ainsi que les procédures d'inscription et d'attribution des places en crèche.

MISSIONS DU SERVICE

- Accueillir, informer et accompagner les familles
- Piloter l'offre municipale d'accueil, participer à l'évaluation des besoins de la population
- Assurer la gestion des admissions
- Garantir un accueil de qualité pour les jeunes enfants
- Piloter le Relais Petite Enfance (RPE)
- Développer les partenariats

NOMBRE D'AGENTS

- 1 responsable de service
- 1 coordinatrice petite enfance
- 1 agent administratif
- 5 directeurs de crèche
- 92 agents auprès d'enfants

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- Organisation de l'accueil des enfants de moins de 3 ans dans les accueils de loisirs durant l'été
- Visite des écoles avec les enfants qui y seront scolarisés à la rentrée
- Réunion de coordination avec les directrices d'école maternelle afin de faire la passation des enfants de crèches
- Forum petite enfance
- 4 cafés des parents proposés en collaboration avec l'association Colisée
- Une journée porte ouverte du RPE
- Une réunion d'information sur les modes de garde individuel animé par le CIDFF
- Une journée pédagogique inter crèche
- Un partenariat avec le Conservatoire
- Deux réunions d'information sur les modalités de modes de gardes sur le territoire



CHIFFRES CLEFS

- 4 crèches municipales +1 RPE (relais petite enfance) + une crèche privée dont 10 places réservées pour la mairie
- 248 places collectives au total
- Une commission par an :
 - 243 dossiers traités
 - 117 admissions (dont 41 désistements)
 - 87 demandes de familles toujours en attente après désistements
 - 65 % des familles ont reçu une proposition
 - 1 LAEP « la passerelle » (lieu d'accueil enfants-parents) en partenariat avec le CAEL ouvert tous les jeudis après midi
- Nombre d'enfants accueillis à la halte jeux Carnot en accueil occasionnel en 2025 :
 - 20 enfants
- Crèche Babilou 10 places financées par la Ville
- Au RPE en 2025 :
 - 15 Assistantes Maternelles inscrites au RPE
 - 62 enfants accueillis
 - 6 Auxiliaires Parentales inscrites au RPE

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES 2026

- Campagne de recrutement de personnel
- Début de la rénovation de la crèche Rosiers
- Travail sur la nouvelle crèche Hoffmann (pré-programme et programme)
- Réflexion sur une cour oasis sur les crèches Carnot et Rosiers
- Maintien du café des parents
- Mise en place d'une action de prévention sur les écrans pour les familles et les enfants
- Mise en place de la labellisation écolo crèche pour les crèches Carnot et Rosiers

LABELS ET PRIX

- Label « Ecolo-crèche » pour la crèche Joffre s'inscrivant dans une démarche d'amélioration de son impact sur l'environnement (depuis 2015), re-labellisation fin 2024
- Signataire du label « Charte de qualité 92 » pour les auxiliaires parentaux du RAP

(relais auxiliaire parentale), label qui vise à améliorer la qualité d'accueil des enfants de moins de 3 ans au domicile des parents

- Participation aux prix bébé lecteurs



SERVICE ENFANCE

Le service Enfance a pour mission d'assurer les meilleures conditions d'accueil des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires, de promouvoir leur réussite éducative, de contribuer à leur épanouissement dans les accueils de loisirs, de mettre en œuvre la politique municipale d'inscription scolaire et périscolaire et de tarification pour un service de qualité auprès des familles. Dans le cadre du Projet Educatif Territorial, le service Enfance contribue à assurer la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire...)

NOMBRE D'AGENTS

- 1 responsable de service
- 1 responsable périscolaire
- et 1 coordinateur administratif
- 4 agents administratifs
- 5 directeurs d'accueil de loisirs titulaires
- 80 animateurs (dont 30 titulaires)

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- Livraison du nouveau groupe scolaire La Faïencerie
- Distribution d'un kit de fournitures scolaires à destination des familles les plus modestes
- Aménagement d'un nouveau potager au sein de l'accueil de loisirs maternel des Bas-Coquarts
- Réorganisation de l'accueil de loisirs La Faïencerie avec la création d'un accueil de loisirs mixte élémentaire et maternelle
- Etude technique concernant la réalisation d'une cour oasis au sein de l'école Fontaine Grelot
- Accueil des enfants de Très Petite Section au sein de l'accueil de loisirs des Bas-Coquarts durant le mois d'août
- Organisation de plusieurs événements à destination des familles : loto de fin d'année, la fête des enfants, la dictée du Maire, la chasse aux œufs...
- Simplification des démarches administratives pour les familles avec la réduction du nombre de documents demandés



CHIFFRES CLEFS

- 4 écoles élémentaires et 3 écoles maternelles
- 1540 élèves
- 250 enfants participant à l'étude surveillée soit 16 % des effectifs scolaires
- 165 enfants fréquentant l'accueil du matin en moyenne soit 10 % des effectifs scolaires
- 320 enfants fréquentant l'accueil du soir en moyenne soit 20 % des effectifs scolaires
- 430 enfants fréquentant l'accueil de loisirs du mercredi en moyenne soit 28 % des effectifs scolaires
- 300 enfants en moyenne fréquentant l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires soit 20 % des effectifs scolaires

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES 2026

- Etude technique concernant la création d'un espace cour oasis au sein de l'école élémentaire République
- Amélioration des conditions d'accueil des enfants, notamment durant les périodes de fortes chaleurs avec l'installation de ventilateurs au plafond, de climatiseurs fixes dans certaines salles, de stores anti UV ainsi que de brumisateurs extérieurs
- Livraison d'une cour oasis au sein de l'école maternelle Fontaine Grelot
- (Enfance) avec la création d'un nouveau guichet d'accueil situé dans de nouveaux locaux au sein de la mairie annexe
- Transformation d'une partie de la cour de l'école des Bas-Coquarts en cours oasis
- Création d'un espace ludo-éducatif au sein du groupe scolaire La Faïencerie
- Mise en place d'actions en faveur du tri-sélectif au sein des structures de la Ville
- Simplification du calcul du quotient familial

SERVICE «HYGIÈNE ET RESTAURATION»

Le service Hygiène et Restauration assure le service de repas de qualité et équilibré pour les enfants dans le cadre d'une production en liaison froide avec un prestataire.

Il assure également l'entretien, dans le respect des normes d'hygiène de l'ensemble des bâtiments communaux (mairie, annexes, médiathèque, services techniques, ...) et des écoles de la ville en veillant à permettre à l'ensemble des usagers et du personnel de travailler dans des locaux propres.

Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) assistent le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène auprès des très jeunes enfants durant le temps scolaire.

NOMBRE D'AGENTS

- 1 responsable
- 1 responsable adjoint
- 16 ATSEM
- 35 agents de restauration et d'entretien
- 4 gardiennes



FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- Déménagement et ouverture du campus Faïencerie.
- Proposer des animations auprès des enfants : Fête des fruits / animation sur l'eau / les 5 sens.
- Poursuite des actions pour la réduction du gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires.



CHIFFRES CLEFS

- 5 sites de restauration collective
- 1376 repas/jour servis soit 239 542 repas sur l'année
- 30 bâtiments communaux à entretenir en régie directe soit 18 760 m² de surfaces au sol nettoyées et 20 460 m² de surfaces vitrées nettoyées

PERSPECTIVES ET OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2026

- Continuer de proposer des animations auprès des enfants : Fête des fruits / animation sur l'eau / etc.
- Mettre en place une animation dans les écoles « le petit-déjeuner et ses bienfaits »
- Renouvellement du marché des produits d'entretien
- Renforcer les formations « gestes et postures », base de l'hygiène en restauration (HACCP)



SERVICE « JEUNESSE »

Le service jeunesse a pour objectif de développer la citoyenneté avec le conseil des enfants citoyens et le conseil des jeunes citoyens, d'accompagner des jeunes de 12 à 25 ans avec le Point Information Jeunesse (études, orientation, emploi, formation, vie quotidienne,...), de proposer et relayer les dispositifs jeunesse : pass+, chèque sport, pass culture, carte jeune, BAFA, veille active jeune, Labaz , booste ton projet... Et développer des actions en faveur de la jeunesse. Le service jeunesse, accompagne les jeunes au quotidien. Il propose des événements, de l'aide, des infos et des projets pour les aider à grandir, réussir et participer à la vie de la ville.

NOMBRE D'AGENTS

- 1 responsable

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- Edition 2025 de Toute la ville enquête avec + de 220 personnes
- Sommet de la jeunesse à Monheim du 19 au 26 Oct 2025
- Organisation des élections du conseil des enfants citoyens dans les écoles
- Booste ton projet : 9 projets proposés
- Dans le cadre du parcours citoyen du Conseil des Enfants Citoyens :
 - Mener des actions citoyennes avec le conseil des enfants : devoir de mémoire,
 - Visite de l'Assemblée + Remise d'un livret citoyen en fin de mandat
 - Mise en œuvre des projets proposés par le CJC : Lâche ton portable, lantation, panneaux infos aux abords des collèges



CHIFFRES CLEFS

- 20 membres élus au conseil des enfants citoyens
- 15 membres élus au conseil des jeunes citoyens
- 5 événements jeunesse organisés
- 500 participants aux événements jeunesse
- 90 cartes jeunes délivrées

PERSPECTIVES ET OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2026

- Organisation d'un forum de la santé mentale des jeunes
- Déploiement du dispositif Booste ton projet
- Développement du nombre de partenaires pour la carte jeune
- Préparer l'arrivée sur la ville de Déclic Emploi en partenariat avec Vallée Sud Emploi Entreprise
- Préparation du Projet Erasmus CJC – Luxembourg 2027
- Développement des opération « Lâche ton Portable »
- Refonte de la page jeunesse sur le site de la ville et des modes de communication pour plus de visibilité des jeunes.



SERVICE «SPORTS»

Le service sport a pour objectif d'assurer la cohésion sociale en mettant à disposition des habitants des structures d'activités sportives et de faire rayonner la ville à travers le soutien au sport de haut niveau et l'organisation de manifestations sportives.

MISSIONS

- Faciliter l'accès aux équipements sportifs pour les habitants de la Ville
- Promouvoir la pratique sportive comme vecteur d'éducation, de bien-être et de lutte contre les inégalités
- Améliorer et valoriser par une utilisation optimale les équipements sportifs
- Soutenir le développement des associations sportives
- Promouvoir l'image de la ville à travers le soutien au sport de haut niveau (escrime, para-judo), l'organisation de manifestations sportives et la retransmission des grands événements sportifs

NOMBRE D'AGENTS

- | | |
|--|--------------------------------|
| ■ 1 responsable de service | ■ 1 alternant |
| ■ 1 responsable des équipements sportifs | ■ 3 éducateurs sportifs |
| ■ 1 secrétaire administratif à temps partiel | ■ 10 agents stades et gymnases |

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- Ouverture du nouveau gymnase de la Faïencerie
- Organisation de la semaine olympique et de la journée olympique
- Organisation d'un weekend sportif dans le cadre de la journée olympique
- Organisation du thème Évasion Sport (Été : Structures gonflables)
- Organisation des Jeux Scolaires
- Accompagnement des associations dans l'organisation de grands événements ex : Challenge international d'escrime, Téléthon, Badabourg, etc.
- Organisation de la Noctureine
- Diffusion de la finale de la coupe du monde des clubs
- Organisation d'un forum des associations sportives
- Événements autour du sport scolaire (ex : Olympiades maternelles, Cross scolaire)
- Organisation d'ateliers sportifs à destination des crèches
- Organisation du projet Bien-Être au travail pour les agents de la ville



CHIFFRES CLEFS

- | | |
|---|---|
| ■ 3 gymnases | ■ 1 stand de tir |
| ■ 8 terrains de tennis
(5 indoor et 3 outdoor) | ■ 4 city foot / basket |
| ■ 2 terrains de squash | ■ 20 événements organisés autour du sport |
| ■ 2 terrains de foot | ■ 1 400 participants à la Noctureine |
| ■ 3 dojos | ■ 6 000 participants à Evasion Sport été |
| ■ 1 salle d'escrime | |

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR 2026

- Organiser le thème Évasion plage
- Organiser des Jeux Scolaires
- Événements autour du sport scolaire (ex : Cross scolaire, Tournoi inter scolaire Basket)
- Organisation de la semaine olympique et paralympique
- Organiser des Olympiades pour les écoles maternelles
- Accompagnement des associations dans l'organisation de grands évènements (ex : challenge international d'escrime, Téléthon, Badareine, etc)
- Organisation de la Noctureine
- Organisation du forum des associations sportives
- Développer le sport bien-être au travail au sein de la mairie
- Organiser des ateliers sportifs pour les enfants des crèches
- Organiser une fête du sport
- Organiser un grand tournoi e-sport
- Porter la dernière journée des ambassadeurs du sport et de l'olympisme des Hauts-de-Seine initiés par la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale)
- Nommer des ambassadeurs du sport pour la ville de Bourg-la-Reine
- Porter la réflexion sur la création d'un skate parc

5 000 adhérents au sein
de nos clubs sportifs



Pôle « Santé et Solidarités »

Le pôle Santé et Solidarités rassemble l'ensemble des politiques publiques liées à l'action sociale, aux solidarités, à la santé, à la prévention et au maintien à domicile des personnes âgées. En terme de solidarité, il met en œuvre les actions stratégiques d'inclusion, de lutte contre l'isolement et la précarité. Il a également pour vocation d'assurer le développement social et la mise en œuvre d'actions de prévention sur l'ensemble du territoire communal (à travers entre autres la gestion de la Maison de quartier « le trois-Mâts »).

Ce pôle gère également la réception et l'instruction des demandes de logements sociaux.

OBJECTIFS

- Développer et renforcer l'offre de santé pour tous
- Lutter contre l'exclusion et l'isolement
- Favoriser l'inclusion des personnes les plus vulnérables
- Améliorer le repérage et l'accompagnement des jeunes en difficultés
- Renforcer la coordination des acteurs locaux

LE PÔLE EST COMPOSÉ DE 4 SERVICES

- le CCAS
- le service Santé et Handicap
- le service « Logement »
- le service « Prévention et Réussite Educative »

EFFECTIF

- 12 agents

SERVICE « CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE »

Le CCAS constitue l'institution de l'action sociale à l'échelon local. A ce titre, il est en charge à Bourg-la-Reine de l'animation de l'action sociale générale sur la commune, en lien avec les institutions publiques et associatives. Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap.

MISSIONS

Missions obligatoires :

- Dans le cadre de l'aide sociale « légale », les CCAS ont en charge la pré-instruction des dossiers de demandes d'aides sociales pour le compte des organismes dont la mission est de les mettre en œuvre. C'est notamment le cas pour le versement de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Ils ont une obligation de domiciliation des personnes ayant un lien avec la commune, celle de tenir un fichier des bénéficiaires de l'aide sociale et enfin la production d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Missions « en plus » à Bourg-la-Reine :

- L'instruction des aides supplémentaires, c'est-à-dire des aides mises en place à l'initiative de la commune (commission d'entraide, aides aux familles, aux collégiens, aux personnes âgées)
- Les animations en direction des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (sorties, repas, conférences santé, après-midi dansants, aidants, lien intergénérationnel, etc.)
- L'animation de l'action sanitaire sur la commune en lien avec les professionnels de santé du territoire

FAITS MARQUANTS 2025

- Mise en place d'ateliers collectifs pour sensibiliser les habitants aux économies d'énergie (eau et électricité)
- Poursuite des Commissions de Prévention d'Impayés Locatifs (3 en 2025) avec les 2 principaux bailleurs de la ville visant à soutenir les familles en difficulté et à trouver des solutions pour l'apurement de leur dette locative
- Revalorisation des bourses aux familles au-dessus du niveau de l'inflation
- Accompagnement des personnes en situation de handicap
- Poursuite de l'accompagnement des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile



- Les activités favorisant le lien social et le maintien de l'autonomie des seniors et personnes en situation de handicap :
 - Ateliers des lumières
 - Visite guidée de la Place Vendôme
 - Sortie déjeuner du Maire au Moulin de l'Etang
 - Représentation de la troupe intergénérationnelle de théâtre « Je m'appelle Gavroche »
 - Sortie en bateau mouche
 - Conférence Palladio architecte de la Renaissance italienne
 - Visite guidée de la Maison Zola et Musée Dreyfus
 - Sortie déjeuner de fin d'année Oh ! Cabaret
- Événements Festifs
 - Semaine bleue
 - 6 thés dansants organisés tout au long de l'année, attirant en moyenne 100 à 120 participants par rencontre.

- Ateliers et Activités de Santé
 - Activité Physique Adaptée toute l'année
 - Atelier danse tous les mardis
 - Atelier théâtre intergénérationnel tous les mercredis
 - Atelier cuisine une fois par mois les vendredis
 - Atelier mémoire deux fois par mois

- Mise en place en juin 2025 du transport à la demande, après la signature d'une convention entre le CCAS et l'ASAD. Ce dispositif vise à proposer un service de transport adapté aux besoins des personnes âgées de la commune, prioritairement pour les rendez-vous médicaux, des démarches administratives, des courses alimentaires et des activités de loisirs.



CHIFFRES CLEFS

- **318** personnes ont bénéficié d'un accompagnement social au CCAS
- **4** familles mises à l'abri dans les logements d'urgence
- **5** familles mises à l'abri à l'hôtel (33 nuits d'hôtel)
- **38** aides accordées par la commission d'entraide et 10 530€ ont été versés
- **12** personnes en situation d'impayés de leurs factures d'énergie ont bénéficié d'une aide de la ville
- **117** familles ont bénéficié de la Bourse aux familles (soit 54 000 € contre 37 560 € en 2024) afin de les aider face aux frais de scolarité des enfants
- **131** personnes âgées ont été accompagnées par le CCAS
- **36** événements proposés à destination des seniors (510 bénéficiaires)
- **78** foyers ont bénéficié de l'allocation revalorisée pour les personnes âgées
- **12 925** repas à domicile servis dans le cadre du portage de repas : 77 bénéficiaires
- **62** bénéficiaires de la télé assistance

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Poursuivre le développement de l'offre de service à destination des seniors :
 - Programmation semestrielle des activités : développement des ateliers de prévention pour le bien vieillir avec la mise en place d'un atelier de marche nordique, de yoga.
 - La semaine bleue
 - L'intergénérationnel : un atelier de théâtre intergénérationnel.
 - Rencontre avec les associations locales : organisation de rencontres avec les différentes associations intervenant auprès des seniors afin de centraliser l'information et d'améliorer la communication entre les acteurs concernés, dans une optique de complémentarité et de mutualisation des ressources.
- Développement de l'offre sociale :
 - Réaliser l'analyse des besoins sociaux
 - Adapter les aides aux besoins spécifiques des familles en difficulté
 - Mise en place de tickets service afin de répondre dans l'urgence à un besoin alimentaire ou autre.
 - Développer un programme d'actions collectives afin d'outiller les personnes accompagnées.
 - Mise en place des Commissions de Prévention des Impayés Locatifs avec CDC Habitat et Sequens.
 - Entamer un travail partenarial avec le département en vue de signer un protocole de coopération entre la ville, le CCAS et le département (plus précisément le SST11).



FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2025

- Lancement de la gestion en flux des logements mis à disposition par les bailleurs
- Pérennisation du partenariat avec les différents bailleurs
- Maintien des commissions locales des impayés

SERVICE SANTÉ/HANDICAP

MISSIONS

- Développer l'offre de santé et renforcer l'attractivité du territoire
- Prévenir et promouvoir la santé
- Accompagner les publics fragiles

FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2025

- Organisation de deux passages du Bus Santé Femmes, permettant de bénéficier d'une consultation auprès d'un professionnel de santé.
- Poursuite du développement de l'offre de soins locale avec la maison médicale rue des rosiers.
- Accompagnement des étudiants en médecine dans le cadre de leurs stages sanitaires, avec leur participation à des actions de prévention et de promotion de la santé.
- Organisation du premier Duoday, ayant permis l'accueil de 14 stagiaires, favorisant la découverte des métiers et l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- Organisation de la campagne Octobre Rose, destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein.
- Réalisation d'un état des lieux de la santé, avec un focus particulier sur la santé mentale.

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Accompagner le développement de la Maison de santé pluriprofessionnelle
- Poursuivre le projet de création d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)
- Renforcer la sensibilisation aux enjeux de la santé mentale
- Développer les actions de prévention et de promotion de la santé :
 - Forum Santé mentale
 - Village Santé
 - Actions autour de la nutrition et des modes de vie favorables à la santé
 - Ateliers de prévention (gestion du stress, sommeil, bien-être...)

SERVICE « LOGEMENT »

MISSIONS

- Accueil et l'information des usagers du service « Logement »
- Réception et instruction des demandes de logement social
- Administration globale du service
- Gestion des relations avec les partenaires et les bailleurs
- Suivi des situations prioritaires (Droit Au Logement Opposable (DALO))
- Collecte et analyse des données du service afin d'évaluer les besoins en matière de logement social
- Suivi de la composition du parc social en lien avec le service « Urbanisme » et les bailleurs



CHIFFRES CLEFS

- **105** créations de demandes de logement sur le SNE
- **146** renouvellements de demandes de logement sur le SNE
- **214** modifications/mises à jour de demandes de logement sur le SNE
- **496** usagers reçus au service logement
- **817** appels téléphoniques réceptionnés et traités par le service logement
- **53** commissions d'attribution pour 77 logements attribués

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Attribution des logements des nouveaux programmes immobiliers
- Développement de partenariats avec les différents bailleurs :
 - Elargissement des commissions locales des impayés à d'autres bailleurs
 - Mise en place de points réguliers avec les bailleurs sur les situations complexes
 - Incitation aux mobilités résidentielles afin de réduire les sous-occupations dans un parc tendu
 - Gestion de l'occupation de la nouvelle résidence étudiante du Castel Régina

SERVICE « DÉVELOPPEMENT SOCIAL, PRÉVENTION ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE »

MISSIONS

Le service « Développement social, prévention et réussite éducative » a vocation à assurer le développement social et la mise en œuvre d'actions de prévention sur l'ensemble du territoire communal, à piloter la gestion de la Maison de quartier « le Trois-Mâts » ainsi que les actions du programme de réussite éducative :

- Analyser les besoins sur le territoire, proposer, mettre en place et évaluer les actions de prévention et de développement social de la Ville, dans les domaines de l'égalité femmes-hommes et de l'insertion professionnelle.
- Encadrer et assurer la bonne gestion de la Maison de quartier « Trois-Mâts »
- Piloter le programme de réussite éducative
- Animer les partenariats indispensables à la conduite des actions

NOMBRE D'AGENTS

- 1 responsable du service
- 1 responsable de la maison de quartier
- 3 animateurs

FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2025

Animations Adultes/familles aux 3 Mâts

- Organisation d'un séjour pour les familles à la montagne
- Organisation d'un séjour intercommunal (Bourg-la-Reine, Sceaux, Bagneux, Fontenay-aux-Roses) pour les jeunes de 13 à 15 ans sur la base de loisirs de Pont-d'Ouilly en Normandie en octobre 2025 (32 jeunes issus du QPV les Blagis)
- Atelier sénior sur le patrimoine et la mémoire
- Fête de la maison de quartier des 3 mâts en juin 2025 et fête de Noël et galette des rois
- Projets participatifs : conseils citoyens des Blagis et concertation citoyenne (présentation du projet de réhabilitation de la résidence Lafayette)

Réussite éducative

- Opération coup de pouce : mis en place dans le cadre du Programme de Réussite Éducative Intercommunal (PREI), en partenariat avec l'Éducation nationale (environ 30 enfants bénéficiaires)



CHIFFRES CLEFS

- 19 familles accueillies en points écoute parents
- 285 jeunes (11-17 ans) accueillis au Trois-Mâts
- 185 jeunes de plus de 18 ans accueillis au Trois-Mâts

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2026

Maison de quartier - Quartier des Blagis :

- Renforcer les actions autour de la parentalité et de l'insertion professionnelle afin de mieux accompagner les familles et les habitants dans leurs parcours.
- Développer des projets partenariaux avec les établissements scolaires ainsi qu'avec les structures accueillant des enfants en situation de handicap, afin de favoriser l'inclusion et la coopération entre les acteurs du territoire.
- Consolider le pôle numérique pour répondre aux besoins des familles dans leurs démarches administratives en ligne et proposer des ateliers numériques en partenariat avec France Services.
- Structurer l'accueil des jeunes afin de mieux réguler la fréquentation des accueils collectifs des 3 Mâts et de proposer un accompagnement adapté à leurs besoins.
- Réaliser un diagnostic partagé dans le cadre du renouvellement de l'Espace de Vie Sociale (EVS), en associant les partenaires institutionnels, les associations et les habitants. Cette démarche permettra de définir de nouveaux axes de développement pour les 3 Mâts, notamment autour de l'accès aux droits, de la culture et des loisirs, de la jeunesse et de la parentalité.

Réussite éducative :

- Poursuivre les clubs « Coup de Pouce »
- Renforcer les parcours individualisés des enfants repérés en développant les accompagnements personnalisés et en mettant en place de nouvelles équipes pluridisciplinaires au sein des écoles élémentaires, afin de favoriser une prise en charge concertée.
- Développer un partenariat avec un club sportif pour favoriser l'épanouissement, la confiance en soi et l'inclusion des enfants accompagnés.

Prévention :

- Pérenniser l'organisation du séjour intercommunal destiné aux jeunes de 13 à 15 ans des quatre communes partenaires, ainsi que le séjour à destination des familles.
- Développer les actions de sensibilisation et de prévention sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Renforcer la coordination entre les acteurs de terrain pour une réflexion commune sur la prévention de la délinquance et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Pôle « Culture et événementiel »

Le pôle culture et événementiel a pour mission de mettre en œuvre les actions relatives à l'animation et à l'enrichissement de l'esprit sur le territoire. Ces actions, menées en lien avec les partenaires de la Ville, rayonne dans toute la commune.

Le pôle compte en son sein le service « Associations et espaces municipaux » permettant ainsi un travail fluide entre les différents interlocuteurs permettant de délivrer les projets événementiels et culturels (associations, salles, régisseurs,...).

Fleur de l'architecture Réginauburgienne et lieu incontournable de culture, la médiathèque François Villon compte aussi parmi les services composant le pôle.

LE PÔLE EST COMPOSÉ DE 4 SERVICES

- Le service « Médiathèque »
- Le service « Événementiel & culture »
- Le service « Associations et espaces municipaux »

EFFECTIF

- 25 agents



SERVICE ÉVÉNEMENTIEL ET CULTURE

Le service Événementiel organise et gère les manifestations proposées par la Ville et/ou en partenariat avec les associations locales. En effet, si le service événementiel porte des projets variés tels que la fête de la musique, les vœux à la population et les commémorations patriotiques, il agit également en véritable soutien à la vie associative et aux partenaires locaux. Le service événementiel épaula aussi l'ensemble des services de la Ville dans l'organisation des réunions et manifestations internes telles que, par exemple, les assemblées générales du personnel, la soirée des agents, les formations internes. Enfin, les actions liées au jumelage sont également pilotées par le service événementiel. La Culture à Bourg-la-Reine rayonne et s'organise, depuis 2020/2021, autour d'une saison culturelle allant de septembre à juin.

La saison « Sortir à Bourg-la-Reine » propose une programmation riche et diversifiée composée d'actions culturelles municipales mais aussi d'animations portées par les partenaires de la Ville (Associations Réginauburgiennes et hors commune, Office du Tourisme, CAEL, Conservatoire à rayonnement départemental, Scène Nationale des Gêmeaux).

FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2025

- Mise en place du pass culture pour les spectacles de la ville
- Développement de l'éducation artistique et culturelle dont une séance scolaire qui a rassemblé 354 élèves
- Célébration des 100 ans de la villa Saint-Cyr
- Célébration des 80 ans de l'amitié franco-allemande



CHIFFRES ET INDICATEURS CLEFS POUR L'ANNÉE 2025

- **240** événements organisés par la ville
- **80** événements organisés par les partenaires municipaux et soutenus par la ville
- **11** spectacles proposés par le service culturel (2700 spectateurs)
- **34** partenaires associatifs et culturels
- **5** villes jumelles

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Continuer à développer l'éducation artistique et culturelle en allant vers les lycées et en travaillant en lien avec les acteurs culturels du territoire
- Investir et animer les nouveaux lieux emblématiques de la ville (Place Condorcet et Parc de la Faïencerie)
- Participer à l'organisation du bal des Pompiers
- Renforcer le soutien des partenaires de la ville

SERVICE ASSOCIATIONS ET ESPACES MUNICIPAUX

Le service « Associations » a été créé en 2021 pour mettre en place la politique associative de la Ville, suivre de manière transversale les actions et subventions des associations avec un objectif politique clair : apporter un meilleur soutien et davantage d'équité de traitement.

La commune aide les associations dans la réalisation de leur projet associatif et la mise en place de leurs activités et actions au bénéfice des Réginaburgiens. Elle apporte un soutien administratif ou logistique et favorise le lien inter-associations.

Le forum des associations est aussi un des événements qui contribue à l'animation de la ville avec et pour les habitants.

Le service « Espaces Municipaux » gère les plannings, les réservations et l'accueil des usagers dans les espaces suivants :

- Villa Saint-Cyr
- Espace des Colonnes
- Théâtre de l'Agoreine
- Salles de l'espace Dolto : salles Françoise Dolto et Carlos
- Les salles du Cours Florian
- Salle des tribunes du Stade Charpentier
- L'amphithéâtre République en lien avec l'école République

FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2025

- Publication du guide des activités et des associations
- Réalisation de 2 formations pour les associations (diversification des sources de financement et mobilisation des bénévoles)



CHIFFRES ET INDICATEURS CLEFS

- **138** associations actives sur la ville
- **41** associations subventionnées par la ville
- **1 000 000€** subventions allouées aux associations
- **2 800 000€** montant des avantages en nature alloués aux associations
- **9** espaces municipaux disponibles au prêt ou locations
- **+ 2 500** prêts de salles aux associations

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Cartographie de toutes les actions sociales menées par les associations
- Accompagnement des associations dans leurs recherches de financement
- Promotion du bénévolat

SERVICE « MÉDIATHÈQUE »



L'ouverture de la Médiathèque aux habitants, aux services municipaux (centres de loisirs, crèches...) mais aussi aux établissements scolaires sur des temps dédiés favorise l'accès à la lecture et la mise en place d'actions culturelles vers le très jeune public.

FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2025

- Refonte des règlements intérieur et interne
- Finalisation du projet d'établissement de la Médiathèque
- Célébration des 10 ans de la médiathèque de Bourg-la-Reine



CHIFFRES ET INDICATEURS CLEFS

- **3 563** abonnés soit 17 % de la population
- **143 926** entrées à la médiathèque
- **171 843** emprunts
- **197** événements culturels (réguliers ou ponctuels)
- **5 410** participants aux événements de la médiathèque
- **82 611** connexions sur le site internet de la médiathèque

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Création d'une résidence de journaliste pour travailler sur l'éducation aux médias et à l'information auprès des jeunes
- Projets d'accueils réguliers d'auteurs
- Renforcement des actions vers les publics empêchés de la ville

Pôle « Ressources Humaines »

La Direction des Ressources Humaines (DRH) a pour vocation de développer les compétences professionnelles et humaines permettant de répondre aux besoins du service public. Elle œuvre ainsi à la réalisation des objectifs à la fois collectifs et individuels.

La gestion des ressources humaines s'articule autour de 4 thématiques fortes : la gestion administrative du personnel, les relations avec les agents, le développement des ressources humaines et l'organisation du travail et de la vie au travail.

OBJECTIFS

- Accompagner et développer les compétences des agents (Mise en œuvre de la politique de formation)
- Assurer et développer la qualité de vie au travail
- S'assurer du respect du statut de la fonction publique territoriale et de la légalité des contrats
- Entretenir et animer un dialogue social constructif et de qualité

IL EST COMPOSÉ DE QUATRE SECTEURS :

- « Santé et prévention »
- « CNAS ».

EFFECTIF

- 8 agents



FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- Mise en place de la participation employeur à la mutuelle santé ;
- Développement d'un nouveau logiciel métier ressources humaines



CHIFFRES CLEFS

- **452** agents au sein de la collectivité (vacataires compris)
- **31,1 %** hommes
- **68,9%** femmes
- **2** apprentis
- **10** agents titularisés de la fonction publique
- **168** agents ont bénéficié d'une ou des formations (budget 43 022€)
- Environ **300** séances d'ostéopathie organisées gratuitement pour les agents

PERSPECTIVES ET OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2026

Renforcer l'attractivité et fidéliser les agents

- La collectivité poursuivra ses actions en faveur de l'attractivité des métiers territoriaux à travers des conditions de travail recherchées, l'accompagnement des parcours professionnels, le développement de la formation, l'amélioration de la qualité de vie au travail et le maintien des dispositifs en faveur du pouvoir d'achat et de la protection des agents.

Répondre aux tensions de recrutement sur plusieurs métiers stratégiques :

- Finances, police municipale, état civil, espaces verts, bâtiment, entretien-restauration, petite enfance.

Accompagner les nouvelles priorités municipales

- Déploiement de nouvelles politiques publiques, notamment dans les domaines de la santé, du handicap, de l'éducation et de l'accompagnement de tous les habitants.

Préparer les élections professionnelles du 10 décembre 2026

- L'année 2026 sera également marquée par la préparation et l'organisation des élections professionnelles de la fonction publique territoriale du 10 décembre 2026.

Rapprocher le service RH des demandes des agents

- Organisation de « cafés RH », assurer un accompagnement sur-mesure des agents, etc.

Pôle « Finances »

Le pôle Finances joue un rôle stratégique et transversal au sein de la collectivité. Il est chargé d'assurer la bonne gestion et le suivi des ressources financières, en veillant au respect des grands équilibres budgétaires et à la soutenabilité des dépenses à court, moyen et long terme. À ce titre, il participe activement à la préparation, à l'exécution et au suivi du budget, en lien avec l'ensemble des services de la collectivité.

OBJECTIFS DU PÔLE

- Élaborer et suivre le budget principal et les budgets annexes en lien avec les services et la direction générale. produire les documents réglementaires (délibérations, maquettes budgétaires, décisions, etc.)
- Suivre et contrôler l'exécution des dépenses et recettes, y compris des régies municipales (mandatements, titres de recettes, impayés).
- Optimiser le cofinancement des projets et coordonner les demandes de subventions auprès des financeurs publics.
- Gérer la trésorerie, les moyens de paiement (plan de trésorerie, gestion des soldes bancaires, etc.) et l'endettement (négociation, suivi des emprunts, gestion des échéances).
- Élaborer et suivre les procédures de contrôle interne et fiabiliser les données financières.
- Produire des analyses prospectives et des reportings financiers (PPI, CAF, ratios...) pour les élus, la direction générale et les services.
- Gérer la relation avec les partenaires institutionnels et financiers (Vallée Sud – Grand Paris, comptable public, Préfecture, Banques publiques et privées, etc.)

EFFECTIF DU PÔLE AU 31 DÉCEMBRE 2025

- **1 Directeur de pôle et 1 Directeur Adjoint**
- **Le service « Comptabilité dépenses » 2 agents**
- **Le service « Comptabilité recettes » 1 agents**
- **Le service « Régies » : 1 agent**
- **Le service « Subventions » : 1 agent**



CHIFFRES ET INDICATEURS CLEFS



Exécution
budgétaire



14446 mandats émis



6079 titres émis



33 délai global
de paiement



Régies

15036

encaissements
(soit 2 483 487€)

1253

règlements par mois



Subventions

6 169 609€

de subventions d'investissement encaissés

15

dossiers de demande de subvention montés

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- Mise à jour des processus et des fiches de procédure : cette démarche permet de clarifier les rôles et responsabilités de chacun, de renforcer la sécurité des circuits de traitement, d'harmoniser les pratiques entre les services et de faciliter l'intégration des nouveaux agents. Les procédures sont régulièrement adaptées afin de tenir compte des évolutions réglementaires, organisationnelles et des outils de gestion.
- Poursuite de la démarche de contrôle interne financier : elle vise à fiabiliser les opérations financières, prévenir les erreurs ou irrégularités et garantir une meilleure sécurisation de l'exécution budgétaire et comptable.
- Mise en place du Compte Financier Unique (CFU) pour le CCAS qui regroupe les informations auparavant présentées dans le compte administratif et le compte de gestion
- Recherche active de subventions pour le financement des projets d'investissement : écoquartier de la Faïencerie, les actions en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), le verdissement de la flotte automobile, la création de cours oasis ou encore la réalisation d'îlots de fraîcheur.

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

Poursuite de la démarche de contrôle interne financier

- Il s'agit notamment de poursuivre l'identification et l'évaluation des risques, de formaliser les points de contrôle, de clarifier les responsabilités et de mettre en œuvre des actions correctives lorsque cela est nécessaire.

Élaboration d'un projet de régie centralisée pour la Ville et le CCAS

- Cette démarche reposera notamment sur un état des lieux des régies existantes, l'analyse de leur activité, de leurs besoins et de leurs modalités de fonctionnement.
- Elle permettra également d'améliorer la gestion des encaissements et des fonds publics, tout en maintenant un niveau de proximité adapté aux besoins des services et des usagers.

Renforcement et automatisation des outils de pilotage et de reporting

- Le développement de tableaux de bord adaptés permettra de suivre régulièrement les principaux indicateurs financiers :
 - taux d'exécution budgétaire ;
 - évolution des dépenses et des recettes ;
 - consommation des crédits ;
 - situation de la trésorerie ;
 - niveau des investissements ;
 - suivi des subventions ou encore évolution de l'épargne et de l'endettement.



SERVICE POLICE MUNICIPALE

Proximité, sécurité et tranquillité publique au quotidien

MISSIONS

- Assurer le bon ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique
- Assurer un lien quotidien de proximité avec les habitants, les commerçants, les gardiens d'immeubles, les établissements scolaires ou encore les associations (manifestations, opération tranquillité vacances,...)
- Mener une mission de surveillance générale des voies publiques, des établissements scolaires, du marché alimentaire et des transports publics depuis la convention avec la RATP de 2021
- Gérer la Vidéoprotection
- Veiller au respect de la Police de stationnement, sécuriser les entrées et sorties d'écoles et les parcs et jardins
- Sécuriser les manifestations et autres évènements accueillant du public

EFFECTIF

- 13 agents





CHIFFRES ET INDICATEURS CLEFS

- **77** caméras de surveillance sur voie publique
- **31** caméras aux abords des bâtiments communaux
- **27** interpellations
- **2074** infractions au stationnement
- **287** mises en fourrière
- **1701** mains courantes rédigées suite aux interventions sur la voie publique
- **2630** PV rédigés (PVe stationnement, circulation, vitesse et vidéo- verbalisation)
- **51** dépôts sauvages verbalisés
- **560** points écoles sécurisés par les agents de la police municipale



FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2025

- Recrutement de 4 policiers municipaux
- Mise en place des nouveaux horaires du service (amplitude horaire : 8h – 20h)
- Modification des heures de service de la police municipale jusqu'à 20h00 en semaine.
- Actions de prévention/ sensibilisation à la cybercriminalité, vols divers et diffusion plaquette Voisins Vigilants rue Roeckel
- Café seniors sécurité
- Renouvellement des 11 caméras individuelles ainsi que le logiciel de traitement

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2026

- Poursuite de l'extension du dispositif de vidéoprotection et achat de caméras nomades
- Adhésion de la ville au plan vidéo de la Préfecture de Police
- Extension des zones de verbalisation
- Participation des policiers municipaux aux actions de prévention dans les établissements scolaires organisées par la police nationale
- Mise en place d'opération de marquage des vélos avec enregistrement au Fichier National Unique des Cycles Identifiés
- Mise en place du système SI FOURRIERE pour le traitement des mises en fourrière (signature en 2026)
- Renouvellement de la convention de coordination

SERVICE COMMUNICATION

L'équipe « Communication » a pour mission d'informer et de mettre en valeur les actions menées par la Ville et ses partenaires. Elle assure la cohérence de l'ensemble des démarches de communication et garantit une information continue. Le service contribue à renforcer l'attractivité et le dynamisme de la Ville.

EFFECTIF

■ **7 agents**



CHIFFRES ET INDICATEURS CLEFS

- **6 083** abonnés à la page Facebook +16,98%
- **1 808** followers sur Twitter +1,12%
- **3 969** followers sur Instagram +20,98%
- **2 139** abonnés sur LinkedIn +41,19%
- **3 545** publications sur les réseaux sociaux -21,2%
- **228 633** visiteurs du site internet +11,6%
- **133** reportages photos réalisés
- **115 500** tirages du *BLR Mag*
- **64 030 €** de recettes publicitaires *BLR Mag*

FAITS MARQUANTS 2025

- Refonte de la charte graphique et de l'identité visuelle dans l'objectif d'apporter plus de clarté dans nos échanges avec les habitants et d'harmoniser nos documents
- Diversification des publications pour informer de manière innovante
- Mise en place d'un DAM (Digital Asset Management) pour stocker, trier et mieux valoriser les photos de la ville

OBJECTIFS 2026

- Refonte du site internet pour répondre aux besoins des utilisateurs de façon plus intuitive (2026/2027)
- Assurer la communication autour des grands projets structurants de la ville : Maison Santé pluriprofessionnel (MSP), Place Condorcet, Faïencerie
- Suivre de manière régulière les indicateurs de performance de la communication
- Développer une communication plus incarnée sur les différents supports

SECTEUR DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La démocratie participative favorise les choix et les actions de la Ville. Elle constitue une orientation forte de la politique municipale et vise à mieux comprendre les attentes des Réginaburgiens afin d'y répondre de manière adaptée, en plaçant les habitants au cœur du développement local.

EFFECTIF

- 2 agents à mi-temps



CHIFFRES ET INDICATEURS CLEFS

- 18 projets retenus dans le cadre de la 3^{ème} édition du Budget Participatif;
- 1924 votes exprimés;
- 150 000 € de budget pour la réalisation des projets;
- 5 thématiques d'intervention : aménagements publics, jeunesse, développement durable, culture et loisirs, sport.

FAITS MARQUANTS 2025

- Lancement, votes et début de réalisation des projets de la 3^{ème} édition du Budget Participatif
- Adaptation de la programmation des événements participatifs avec le report de certaines actions à 2027, conformément au cadre réglementaire applicable en période électorale
- Renforcement du dialogue entre les habitants, les élus et les services municipaux
- Poursuite de la démarche d'écoute et de prise en compte des remontées citoyennes recueillies sur le terrain, ainsi que sur les réseaux sociaux

OBJECTIFS 2026

- Réalisation des projets de la 3^{ème} édition du Budget Participatif, marquée par la mise en œuvre de 6 projets supplémentaires par rapport à l'édition précédente
- Déployer de nouveaux dispositifs innovants favorisant l'engagement citoyen
- Développer la participation des publics les plus éloignés de la vie démocratique locale
- Renforcer les outils numériques de participation et de concertation

Nos labels, notre engagement

Des engagements concrets, des reconnaissances officielles

Bourg-la-Reine multiplie les démarches exemplaires en faveur du cadre de vie, du développement durable, du sport, du numérique, de la citoyenneté... autant d'efforts salués par des labels nationaux, régionaux ou associatifs, qui témoignent de la dynamique engagée par la Ville depuis plusieurs années.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS – 3 FLEURS

Depuis 1999

Récompense la qualité du fleurissement et de la propreté de la collectivité.
Pour les habitants : un cadre de vie végétalisé, esthétique et respectueux de la biodiversité.

TERRE SAINES – COMMUNE SANS PESTICIDE

Depuis 2018

Label reconnaissant les communes privilégiant des modes d'entretien alternatifs sans pesticides, avant qu'ils ne soient réglementairement interdits. Pour les habitants : des espaces publics plus sains et une meilleure qualité de l'air et de l'eau.

ÉCOQUARTIER – ÉTAPE 1

Depuis 2022 - Site de la Faïencerie

Label attribué par l'État aux projets urbains durables (biodiversité, mobilités douces, sobriété énergétique) encourageant la réalisation d'opérations exemplaires d'aménagement durable du territoire.

Pour les habitants : un nouveau quartier durable, pensé pour l'avenir, respectueux de l'environnement, favorisant la mixité, l'accès aux services et les mobilités douces.

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Depuis 2022 - Renouvellement en cours pour 2025-2028

Valorise les actions concrètes en faveur de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique.

Pour les habitants : des îlots de fraîcheur, la renaturation d'espaces urbains, l'éducation à la nature et la continuité écologique en ville.

VILLE ACTIVE ET SPORTIVE – 2 LAURIERS

25 août 2022 - Valable jusqu'en 2025

Label national qui distingue les communes impliquées dans la promotion du sport pour tous. Pour les habitants : une offre sportive accessible, des infrastructures de qualité, un soutien aux associations et des actions comme « Terre de Jeux 2024 ».

VILLE EN TRANSITION

Depuis 2024

Décerné par le ministère de la Transition écologique, ce label distingue les collectivités engagées dans une démarche globale de transition écologique et sociale. Pour les habitants : une politique municipale renforcée en faveur du développement durable, de la sobriété énergétique, de la mobilité douce, de la participation citoyenne et du mieux-vivre ensemble.



ville internet



VILLE AMIE
DES ANIMAUX



VILLE INTERNET – 4@

Depuis 2023

Label décerné aux collectivités développant des services numériques innovants et accessibles à tous.

Pour les habitants : des services en ligne facilités, un accompagnement au numérique, la transparence de l'action publique.

VILLE AMIE DES ANIMAUX

Depuis le 19 novembre 2024

Décerné par la Région Île-de-France, ce label récompense les communes actives pour le bien-être animal.

Pour les habitants : la sensibilisation à la faune urbaine, des installations pour la biodiversité (nichoirs, hôtels à insectes, poulailler pédagogique) et des actions éducatives en direction des enfants.

Des écoles mobilisées pour l'écocitoyenneté

ÉCOLO CRÈCHE

Depuis 2015, renouvelée en 2024 - Crèche Joffre

L'éco-engagement dès les premiers pas

Premier label environnemental dédié aux structures de la petite enfance.

Pour les familles : du compostage, des repas bio et de saison, de l'entretien sans produits chimiques, du tri, des pratiques respectueuses du vivant.

D'autres crèches et le Relais Petite Enfance sont en cours de labellisation.

ÉCO-ÉCOLE (OU E3D)

Depuis 2020, l'École Pierre Loti s'engage.

En décembre 2023, les Écoles Fontaine Grelot et République labellisées (valable 3 ans).

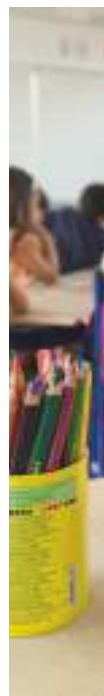
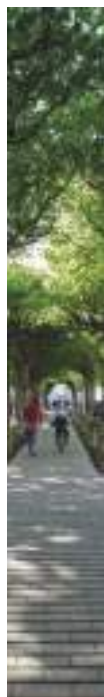
Pour les élèves : des projets concrets (potagers, tri à la cantine, récupérateurs d'eau, égalité filles/garçons, collectes solidaires), pensés et menés par eux. L'école devient un véritable laboratoire du développement durable.

GÉNÉRATION 2024

Depuis juin 2023, par les 4 établissements scolaires de la ville :

- École de la Faïencerie
- École République
- École Pierre Loti
- Collège Évariste Galois

Pour les jeunes : la promotion de la pratique sportive, du lien entre école et sport, l'inclusion, l'engagement citoyen autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.



VILLE DE
BOURG-LA-REINE

Accueil général au 6, boulevard Carnot - 01 79 71 40 00
mairie@bourg-la-reine.fr - www.bourg-la-reine.fr